

ALLEMAND – ANGLAIS – ESPAGNOL

Session 2025

Niveaux des certifications présentées

- ALLEMAND** Attestation soit du niveau **A2** (utilisateur élémentaire) ou du niveau **B1** (utilisateur indépendant)
- ANGLAIS** Attestation du niveau **B2** (utilisateur indépendant) avec sortie possible aux niveaux **B1** ou **C1** (utilisateur expérimenté)
- ESPAGNOL** Attestation soit du niveau **A2** (utilisateur élémentaire) ou du niveau **B1** (utilisateur indépendant)

Public

- ALLEMAND**
- Élèves de classe de **seconde** et de **première** des **lycées généraux, technologiques**, publics et privés sous contrat, et des lycées relevant du ministère des Armées (école des pupilles de l'Air) ;
 - Élèves de classe de **première** et de **terminale** des **lycées professionnels** ;
 - Élèves de classe de **troisième** de langues et cultures européennes d'allemand ou élèves proposés par leur professeur ;
 - Elèves des établissements du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.
- ANGLAIS**
- Élèves de classe de **terminale** des **sections européennes** en anglais des **lycées généraux, technologiques, professionnels**, publics et privés sous contrat et des lycées relevant du ministère des Armées (école des pupilles de l'Air) ;
 - Élèves de classe de terminale des **sections internationales, britanniques et américaines** ;
 - Élèves de classe de terminale inscrits dans les enseignements de **spécialité** langues, littératures et cultures étrangères et régionales (**LLCER : Anglais ou AMC** (Anglais Monde Contemporain)).
- ESPAGNOL**
- Élèves de classe de **seconde**, des sections européennes d'espagnol des lycées généraux, technologiques, publics et privés sous contrat, et des lycées relevant du ministère des Armées (école des pupilles de l'Air) ;
 - Élèves de classe de **première** des **sections européennes** d'espagnol des lycées professionnels.

Inscriptions des élèves et déroulement des épreuves

ALLEMAND
ANGLAIS
ESPAGNOL

L'inscription se fait sous la responsabilité du chef d'établissement entre **le lundi 18 novembre 2024 et le vendredi 6 décembre 2024** par l'application Cyclades pour toutes les langues.

Sauf cas de force majeure, tout élève inscrit est tenu de se présenter aux épreuves et de passer l'ensemble des épreuves.

Réception des sujets d'épreuves

Les établissements reçoivent de la DEC les supports d'épreuves en autant d'exemplaires que de besoin ainsi que les pistes audios sous format MP3.

Dates des épreuves dans l'académie de Grenoble

ALLEMAND Les épreuves évaluant l'expression orale se dérouleront, pour ces trois langues et pour l'académie de Grenoble **entre le 17 février et le 2 avril 2025**.

ANGLAIS Les épreuves écrites se dérouleront **le mercredi 12 mars 2025**.

ESPAGNOL Anglais de 8h à 12h00 (195 min + 2 pauses) – Allemand de 8h30 à 12h00 (175 min + 2 pauses)

Espagnol de 9h à 11h45 (140 min + 2 pauses)

Elèves en situation de handicap

Les élèves en situation de handicap peuvent se présenter aux épreuves de certification. Le professeur de langue devra signaler ces élèves, par voie hiérarchique à la division des examens et concours (DEC) de son académie **le plus tôt possible et, au plus tard le vendredi 6 décembre 2024**, en particulier pour les élèves nécessitant des sujets adaptés. Pour les sujets en braille, il doit être précisé lors de la demande : braille intégral, braille abrégé, avec ou sans support numérique, fichier .txt. La DEC informera immédiatement la DGESCO en précisant le nombre d'élèves pour lesquels des sujets adaptés (Arial 16, Arial 20 ou en braille) sont nécessaires. Les organismes certificateurs transmettront directement aux DEC les sujets en braille.

Dans tous les cas, il convient de se référer à la circulaire du 8 décembre 20207 parue au [BOEN n° 47 du 10 décembre 2020](#) relative à l'organisation de la procédure, adaptations et aménagements des épreuves d'examen et concours pour les candidats en situation de handicap.

Déroulement des épreuves écrites et orales

Les épreuves se tiennent dans l'établissement de l'élève, sous la responsabilité du chef d'établissement. L'encadrement et la surveillance sont, dans la mesure du possible, confiés aux professeurs des langues concernées.

Pour les épreuves écrites, les services de la DEC génèrent et mettent à disposition sur le portail Cyclades. Les convocations pourront alors être distribuées aux élèves.

Pour les épreuves orales, les interrogateurs sont désignés par les services académiques parmi les enseignants ayant bénéficié d'une formation spécifique. Deux interrogateurs sont nécessaires pour chaque interrogation. La convocation des élèves est assurée par le chef d'établissement.

ALLEMAND Durée de l'épreuve : 15 minutes par élève, sans temps de préparation

Deux professeurs (le professeur de l'élève mène l'interrogation, l'enseignant extérieur évalue)

Le professeur évaluateur NE DOIT PAS être le professeur de l'élève

ANGLAIS

Durée de l'épreuve : 14 minutes par paire de candidats, sans temps de préparation.

Deux professeurs (l'un mène l'interrogation, l'autre observe et évalue).

Le professeur évaluateur NE DOIT PAS être le professeur de l'élève.

ALLEMAND – ANGLAIS – ESPAGNOL

Session 2025

ESPAGNOL

Durée de l'épreuve : 12 minutes par élève, précédé de 12 minutes de préparation

Deux professeurs (l'un mène l'interrogation, l'autre observe et évalue)

Le professeur évaluateur NE DOIT PAS être le professeur de l'élève

Correction des épreuves et remontées des résultats

Le recteur de l'académie désigne les correcteurs parmi les enseignants ayant bénéficié de la formation. Les supports écrits n'étant pas anonymes, il convient de veiller à ce que les professeurs ne corrigent pas les copies de leurs propres élèves.

Les dates de la session 2025 (Dates à venir)

	Département 07/26	Département 38	Département 38	Département 73	Département 74
Allemand	Lycée du Dauphiné Romans-sur-Isère	Lycée Pablo Neruda Saint- Martin-d'Hères		Lycée du Granier La Ravoire	
Anglais	Lycée Les Trois Sources Bourg-Lès-Valence	Agglomération grenobloise Lycée international Europole	38 hors agglomération Lycée Saint Marc Nivolas-Vermelle	Lycée Jean Moulin Albertville	Lycée Charles Baudelaire Cran-Gevrier Annecy
Espagnol	Lycée Philippine Duchesne Site de Corenc				

Diffusion des résultats

Tout élève ayant validé au moins le niveau requis dans au moins une des quatre compétences recevra une attestation correspondant à son niveau.

Les attestations pour la certification en langue allemande sont éditées par les DEC.

Les attestations pour les certifications en langue anglaise et espagnole sont éditées par les organismes certificateurs.

ALLEMAND

ANGLAIS

ESPAGNOL

Pour la **certification en langue allemande** : La DEC transmet aux établissements les listes de résultats de leurs élèves après **le vendredi 16 mai 2025**. Les attestations sont transmises aux établissements à partir de fin mai.
Pour les **certifications en langue anglaise et espagnole** : Les organismes certificateurs envoient les attestations dématérialisées et diplômes à la DEC pendant la période estivale et seront ensuite transmis aux établissements à partir **du 26 août 2025**.

ALLEMAND – ANGLAIS – ESPAGNOL

Session 2025